



Assistance lors de l'exécution et évaluation de l'exercice d'évacuation

incendie annuel

Vous souhaitez évaluer de manière objective l'évacuation de votre bâtiment en cas d'incendie ? Vincotte est présent lors de votre exercice d'évaluation annuel et vous aide à mettre en place les mesures adéquates pour assurer une évacuation efficace et sécuritaire.

Your tailor-made solution

Nos experts incendie évaluent les mesures qui visent à assurer une évacuation rapide et sûre des travailleurs et personnes présentes dans le bâtiment.

Your result

Grâce à ce service, vous respectez vos obligations légales tout en garantissant le bien-être et la sécurité de vos collaborateurs et des tiers.

Please note

Législation

- Code du bien-être au travail - livre III, titre 3 - Prévention incendie sur les lieux de travail (anciennement AR (Arrêté royal) du 28 mars 2014 relatif à la prévention de l'incendie sur les lieux de travail).

In which situation?

Ce service est destiné à tous les acteurs de la construction :

- services publics
- entreprises de construction
- architectes
- opérateurs immobiliers, promoteurs, project managers
- propriétaires, facility managers
- etc.